

# la Lettre

## Saint-Pierre-de-Chartreuse



### Edito

Saint Pierre de Chartreuse fut l'une des premières stations du Dauphiné, la plus proche de Lyon et Voiron. C'était un avantage indéniable, à l'époque où il y avait peu d'autoroutes.

Dans les années 70, les pistes étaient saturées. Mais la concurrence s'est développée : beaucoup de stations ont moins de 30 ans. De ce fait, elles sont plus modernes.

Le microclimat enneigé de la Chartreuse a retardé les évolutions climatiques et notre équipement en neige de culture.

Mais il n'est pas trop tard. Nous avons un des plus beaux sites des Alpes. Nous avons de l'or entre les mains, sachons le mériter comme les enfants du laboureur !

La restructuration du domaine skiable a commencé en 2006 avec le télésiège de la Combe de l'Ours. Il nous faut continuer en même temps que développer le tourisme d'été.

Deux axes sont essentiels :

- Retrouver une capacité d'hébergement suffisante,
- Conforter les remontées mécaniques existantes par un bon programme de neige de culture.

Pour ce faire nous devons franchir une nouvelle étape en travaillant avec nos voisins, d'abord dans la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse puis avec elle vers les agglomérations, portes du massif.

D'ailleurs ces deux axes sont ceux de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Isère pour le développement de la montagne : « la montagne n'est pas seulement la ruralité dans la pente, les priorités vont concerner la problématique de l'enneigement pour les stations basses et le dossier de la rénovation de l'immobilier. »

Soyons forts et constructifs avec les Entremonts et l'avenir nous récompensera.

Yves Guerpillon

## PLUI-H / enquête auprès des habitants du territoire

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse élabore actuellement, avec l'ensemble des acteurs du territoire un Projet de territoire, une feuille de route qui définira les actions à conduire pour les prochaines années. Ce projet servira de base au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de Cœur de Chartreuse. Le PLUI est un document d'urbanisme qui porte sur plusieurs communes. Il permet ainsi la prise en compte du fonctionnement du territoire qui dépasse souvent le cadre communal et transcrit un projet de territoire. Comme le PLU, il doit respecter le Code de l'Urbanisme et les documents cadres supérieurs. Il a lui-même une portée réglementaire : c'est sur la base de ce document que les Autorisations du Droit des Sols sont délivrées par les Maires. Le PLUI Cœur de Chartreuse tiendra également lieu de Programme Local de l'Habitat.

En synthèse, le PLUI-H Cœur de Chartreuse :

- Mettra en œuvre le projet du territoire Cœur de Chartreuse à l'horizon de 10-15 ans, à l'échelle des 17 communes de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. Une fois approuvé, il se substituera aux documents d'urbanisme communaux actuellement en vigueur.
- Articulera les politiques publiques d'aménagement, de transport, d'habitat, d'environnement, de climat, d'activités économiques, de cadre de vie...
- Donnera les droits et les règles de construction à la parcelle.
- Définira les objectifs et principes d'une politique locale de l'habitat.

L'élaboration du PLUI-H Cœur de Chartreuse va s'échelonner sur trois ans.

La première étape est de réaliser un état des lieux précis et complet du territoire et de ses besoins (Habitat, économie, agriculture, réseaux, équipements, énergies, milieux naturels, paysage, patrimoine, projets, risques...). Grâce à cette matière et à celle des ateliers du projet de territoire, les élus de Cœur de Chartreuse dégageront des orientations générales d'aménagement qui se traduiront dans un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), puis des orientations d'aménagement et de programmation, un règlement et un plan de zonage.

Vous pouvez participer à cette première étape d'état des lieux en nous donnant votre vision des enjeux en matière d'aménagement/urbanisme, en répondant à cette enquête en ligne, anonyme, avant le 5 mai 2016.

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse organisera une séance de restitution et d'échange sur cet état des lieux fin septembre 2016.

D'autres réunions publiques auront lieu au moment du débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durable début 2017, puis au moment de l'arrêt du document en 2018. Vous pourrez bien sûr vous tenir informé de l'avancement de cette démarche auprès de la mairie de votre commune ou de la communauté de communes Cœur de chartreuse : [contact@cccœurdechartreuse.fr](mailto:contact@cccœurdechartreuse.fr)

Enquête en ligne sur [www.cœurdechartreuse.fr](http://www.cœurdechartreuse.fr)

# Un peu d'histoire ...

Historique Station

Historique Station • Historique Station

**1949** Création des Remontées Mécaniques

**1950** Inauguration de la 1<sup>ère</sup> télécabine.  
Saint Pierre de Chartreuse est officiellement promue première station d'hiver du Dauphiné

**1953** Inauguration du 2<sup>ème</sup> tronçon du Télécabine



**1968** Inauguration du télésiège des Essarts (parallèle à la télécabine)  
**16 février 1968** : Départ de Saint Pierre de Chartreuse de la dernière étape de la flamme olympique pour les jeux de Grenoble

**1977** Installation du télésiège 2 places au Battour

**1983** Mise en fonctionnement de la télécabine 6 places des Essarts

**1987** Installation du télésiège 4 places de la Scia

**2006** Installation du télésiège 6 places à la Combe de l'Ours

**2014** Installation du télésiège 4 places des Fraisses, au Planolet



## Gouvernance des Remontées Mécaniques

De 1949 à 1986 : Gestion communale

De 1986 à 1995 : Gestion par l'EPIC\* « Régie des Remontées Mécaniques des secteurs de la Scia et des Egaux »

De 1995 à 2003 : Gestion par régie municipale

De 2003 à aujourd'hui : Gestion par le SIVU\*\*  
Parts : 80% Saint Pierre de Chartreuse  
20% Saint Pierre d'Entremont

\*EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial)

\*\*SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique)



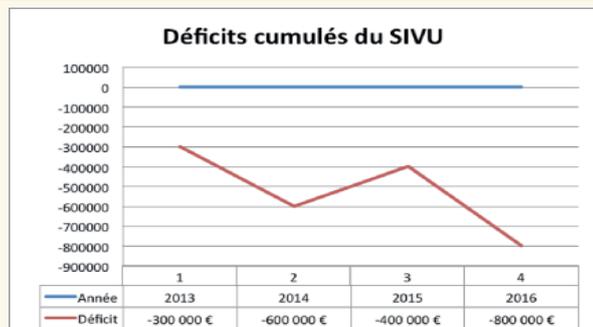
## Domaine Skiable Saint Pierre de Chartreuse/Le Planolet

- Altitude : 900m-1700m
- 35 km de pistes
- 24 pistes dont 6 vertes, 5 bleues, 9 rouges et 4 noires
- 1 espace freestyle
- 1 stade de slalom
- 1 télécabine
- 3 télésièges
- 9 téléskis
- 1 fil neige débutant

## ■ Situation actuelle : Hiver 2015-2016

Il reste à recevoir le remboursement de l'assurance Nivalliance pour manque de neige (données non encore chiffrables). Des aides ponctuelles pourraient être accordées aux stations de moyenne montagne ayant souffert du manque d'enneigement.

Le Chiffre d'affaires moyen annuel depuis 4 ans est de 1 650 000€, au 01/04/2016 il était de 720 000€.



L'équilibre recettes-dépenses avec un entretien normal est de 1 800 000€. Afin de dégager une marge suffisante pour maîtriser les risques et les investissements, un chiffre d'affaires de 2 000 000€ doit être l'objectif du domaine skiable.

Nos difficultés proviennent, entre autres, du retard accumulé antérieurement par :

- L'opportunité offerte par la neige de culture dans les années 80-90 qui n'a pas été saisie,
- Les pertes d'hébergements touristiques

Mais la restructuration du domaine skiable a été engagée à partir de l'année 2006.

D'autre part nous avons des points forts :

- Proximité des grandes villes,
- Caractère traditionnel et convivial du village,
- Protection du manteau neigeux par la forêt,
- Prix du forfait attractif.

Pour continuer le redressement, engager un plan d'investissement et de développement à 15 ans est important. Il ne peut pas être conduit par deux communes dont les recettes sont en diminution chaque année. Il apparaît donc nécessaire de mettre en place une structure porteuse plus large.

Cette évolution s'inscrit dans le contexte de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui a pour objectif de réduire l'empilement des structures territoriales. Par le nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de l'Isère, le Préfet propose la suppression de 50 syndicats intercommunaux sur 200 dont le SIVU Saint Pierre de Chartreuse-Le Planolet, le SIVOM des 7 Laux et le SIVOM du Collet d'Alleverd.

## ■ Domaine Skiable Saint Pierre de Chartreuse/ Le Planolet Recettes d'exploitation k€TTC



Décembre -> moyenne : 2006-2012 : 358 k€, moyenne 2013-2015 : 164 k€

## PROJET

Saint Pierre de Chartreuse est une station village de moyenne montagne dont le fonctionnement du domaine skiable est directement lié aux conditions d'enneigement puisque qu'il n'est pas équipé de neige de culture. Ces dernières années, l'aléa climatique, les investissements inhérents à l'entretien et à la modernisation des équipements ont eu un impact fort sur la situation financière du SIVU. Dans l'avenir, l'enjeu pour la commune est de pérenniser le fonctionnement de sa station de ski. Pour cela, nous aurons besoin de construire avec les collectivités territoriales proches (principalement la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse) un projet partagé sur l'offre neige du massif.

De longues discussions avec nos partenaires et les élus locaux ont conduit la commune à privilégier une gouvernance "ski" élargie à l'intercommunalité.

Ainsi, le 11 mars 2016, le Conseil Municipal a pris une délibération importante pour l'avenir de sa station-village, qui aura des conséquences sur l'exercice de la compétence Ski Alpin - Remontées Mécaniques et le SIVU Saint Pierre de Chartreuse / Le Planolet.

Par cette délibération, le Conseil Municipal de Saint Pierre de Chartreuse a donné son accord pour le transfert de la compétence "ski alpin et remontées mécaniques" à la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. Cinq points de développement stratégique pour le devenir du domaine skiable ont été formulés par les élus de Saint Pierre de Chartreuse :

- inscrire la station-village de Saint Pierre de Chartreuse au sein d'une offre neige Massif et poursuivre le développement d'un tourisme quatre saisons en adéquation avec le positionnement de la destination Chartreuse,

- privilégier un positionnement de station-village : connexion téléportée centre-village/domaine skiable,
- rééquilibrer l'exploitation du domaine skiable,
- privilégier les moyens de communication et de commercialisation nécessaires pour pérenniser l'activité,
- libérer les marges d'investissement nécessaires pour l'exploitation du domaine skiable.

Cette délibération aura pour effet d'engager un travail pour l'élaboration d'un nouveau projet de gouvernance du ski avec la Communauté de Communes du Cœur de Chartreuse, dans lequel Saint Pierre de Chartreuse continuera à jouer un rôle important. La Commune de Saint Pierre d'Entremont, représentée au sein du SIVU, a elle aussi pris une délibération en ce sens. Les deux communes supportant le domaine skiable sont désormais en cohérence pour construire l'avenir du ski en Chartreuse.

## Appel à photos

Cette année, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, nous organiserons une exposition sur l'école de Saint Pierre de Chartreuse. Nous sommes à la recherche des photos de classes qui ont été prises sur la commune de Saint Pierre de Chartreuse, toutes années confondues. Les photos seront scannées et vous seront restituées.

Merci de nous apporter vos photos avant le 15 juillet 2016.

Renseignements au 04 76 88 75 03 ou [secretariat@saintpierredechartreuse.fr](mailto:secretariat@saintpierredechartreuse.fr)



# Ramassage des encombrants

Lors du transfert de la compétence déchets à la Communauté de Communes le 1<sup>er</sup> janvier 1993, la commune de Saint Pierre de Chartreuse, comme l'ensemble des communes a également transféré les recettes inhérentes à l'ensemble des déchets.

En échange, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse assure le service de ramassage des ordures ménagères et concernant les encombrants, elle a mis à la disposition des habitants, deux déchèteries. Ces déchèteries se situent à Entre Deux Guiers et Saint Pierre d'Entremont (Isère).

**Afin de rester dans son domaine de compétence, la commune de Saint Pierre de Chartreuse n'assurera plus le ramassage des encombrants à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016.**

## Fête du vélo



### Inauguration du Chartreuse Bike Park

Rendez-vous le samedi 21 mai 2016 à partir de 10h sur le Chartreuse Bike Park à la Diat, pour une journée festive.

Animations vélos en plusieurs ateliers, pump track eliminator, diots, buvette, démo trial et bonne humeur sont au programme !

Un programme plus détaillé sera bientôt en ligne : [www.saintpierredechartreuse.fr](http://www.saintpierredechartreuse.fr)  
Venez nombreux !

## Agenda

### 14 et 15 mai 2016

- Chartreuse Trail Festival, épreuve sportive pédestre  
[www.stationdetrail.com](http://www.stationdetrail.com)

### 21 mai 2016

- Inauguration Chartreuse Bike Park à partir de 10h à la Diat  
[www.saintpierredechartreuse.fr](http://www.saintpierredechartreuse.fr)

### 12 juin 2016

- Fête de l'Estive de 10h à 19h sur le Plan de ville. Transhumance, marché aux fleurs, vide grenier, animations, buvette...  
[www.st-pierre-chartreuse.com](http://www.st-pierre-chartreuse.com)

### 25 juin 2016

- Fête de la Musique à partir de 19h30 au parc du four à pain  
[www.st-pierre-chartreuse.com](http://www.st-pierre-chartreuse.com)

Directeur de la publication :

Yves Guerpillon

Responsable de la rédaction :

Margaux Delepierre

Conception : Studio Tartaix

Impression : Imprimerie Technic color

Crédits photos :

David Mignot, Mairie,

Claude Francillon, Gilson Tracks.